

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil général de  
Chézard-Saint-Martin du lundi 26 septembre 2011 à 20h00 au Centre communal**

Le président, **Christophe Tanner (plr)**, ouvre la séance en saluant les conseillers généraux et communaux ainsi que le public.

**1) Appel**

26 conseillers généraux sont présents, six sont excusés.

Le Conseil communal est présent in corpore de même que l'administrateur communal.

**2) Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2011**

Accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

**3) Communications du président**

L'ordre du jour proposé est accepté et se présente comme suit :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2011
3. Communications du président
4. Nomination d'un membre au Conseil d'établissement scolaire en remplacement de Ludovic Vesco, démissionnaire
5. Nomination d'un membre à la Commission des agrégations et naturalisations en remplacement de Ludovic Vesco, démissionnaire
6. Modification de la limite communale entre Les Prises Colomb et Les Marquettes
7. Plusieurs corrections de limites communales du domaine public
8. Validation du versement de la caisse de l'ancienne Commission scolaire à l'Association des Amis du Collège de Chézard-Saint-Martin
9. Motions et propositions
10. Communications du Conseil communal
11. Divers

Le président donne lecture des lettres d'excuse de **Christian Blandenier (plr)**, d'**Alain Dubois (plr)**, de **Geneviève Leibacher (plr)**, de **Corinne Nicaise Marcacci (soc)** et de **Charlotte Vernet (plr)** et annonce que **Laurence Bernauer (soc)** s'est excusée oralement.

Il a aussi reçu la démission de **Ludovic Vesco (plr)** qui a quitté la commune.

Le président lit également un courrier de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier au sujet de l'introduction de la taxe au sac.

**4) Nomination d'un membre au Conseil d'établissement scolaire en remplacement de Ludovic Vesco, démissionnaire**

**Marcel Carrard (plr)**, au nom du groupe libéral-radical, propose **Florine Carrard (plr)**.

Aucune autre proposition n'étant formulée, **Florine Carrard (plr)** est élue tacitement.

**5) Nomination d'un membre à la Commission des agrégations et naturalisations en remplacement de Ludovic Vesco, démissionnaire**

**Marcel Carrard (plr)**, au nom du groupe libéral-radical, propose **Julien Richard (plr)**.

Aucune autre proposition n'étant formulée, **Julien Richard (plr)** est élu tacitement.

**6) Modification de la limite communale entre Les Prises Colomb et Les Marquettes**

**Jacques Aubert (plr)** annonce que le groupe libéral-radical est favorable à la prise en considération du rapport du Conseil communal et donne également un préavis positif à l'arrêté.

La prise en considération est acceptée à l'unanimité.

L'arrêté est accepté à l'unanimité.

**7) Plusieurs corrections de limites communales du domaine public**

**Florine Carrard (plr)** annonce que le groupe libéral-radical a étudié une nouvelle fois ce rapport et qu'il émet un préavis favorable.

La prise en considération est acceptée à l'unanimité.

**Georges Chabloz (cc)** fait remarquer que la mention de l'article n° 3331 n'est pas correcte à l'article 1 de cet arrêté. Il s'agit de l'article n° 3311 et l'administration corrigera l'erreur.

L'arrêté est accepté par voix 23 contre 2.

**8) Validation du versement de la caisse de l'ancienne Commission scolaire à l'Association des Amis du collège de Chézard-Saint-Martin**

**Pierre-Alain Schär (plr)** annonce que le groupe libéral-radical accepte l'arrêté tel qu'il est présenté par le Conseil communal.

La prise en considération est acceptée à l'unanimité.

L'arrêté est accepté à l'unanimité.

**9) Motions et propositions**

Aucune motion ni proposition n'a été déposée.

**10) Communications du Conseil communal**

**Jean-Claude Brechbühler (cc)** signale que les prochaines séances du Conseil général auront lieu les 14 novembre et 19 décembre 2011.

**Anne Bourquard Froidevaux (cc)** annonce la manifestation V2R bouge qui ressemble à un slow-up à travers le Val-de-Ruz et qui aura lieu le 16 octobre 2011. Les organisateurs sont à la recherche de bénévoles.

Concernant la votation sur la fusion de 15 communes au Val-de-Ruz, le Conseil communal se tiendra à la disposition de la population le 17 octobre 2011 entre 19h00 et 21h00. Un tous-ménages sera distribué prochainement.

Le jeudi 20 octobre 2011 à 19h00, l'organisation Roadmovie projettera le film « Titeuf » dans la salle polyvalente. L'après-midi, une séance sera réservée aux enfants de l'école.

En ce qui concerne la régionalisation de l'école et la mise sur pied du cercle scolaire du Val-de-Ruz, **Anne Bourquard Froidevaux (cc)** avait annoncé que l'avis des Conseils généraux serait demandé. Toutefois, cela ne sera pas le cas étant donné que cette organisation sera mise en place en août 2012 et que le temps sera trop court. Les Conseils communaux devront donner leur préavis et le projet devra ensuite être approuvé par le Comité scolaire de la Fontenelle. L'aval des conseils généraux sera demandé lorsque tous les exécutifs et le Comité scolaire auront donné leur accord.

### **11) Divers**

La parole n'est pas demandée.

La séance est levée à 20h35.

B. Stauffer